



COLLÈGE JURIDIQUE
franco-roumain d'études européennes

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010/2011

MASTER DROIT EUROPEEN ET INTERNATIONAL DES AFFAIRES

CONCOURS D'ENTREE

Date de l'épreuve : Mercredi 15 Septembre 2010

Durée de l'épreuve : 2 heures

Document autorisé : aucun

AVANT DE COMMENCER A REDIGER, REMPLISSEZ LA PARTIE DE LA COPIE D'EXAMEN SITUEE EN HAUT A DROITE EN INDIQUANT UNIQUEMENT VOTRE NOM ET VOTRE PRENOM.

Veillez répondre de façons synthétique et structurée aux deux questions suivantes :

Question n°1 (Droit Institutionnel de l'UE – 10 points) :

- Quels sont les principaux changements introduits pas le traité de Lisbonne dans l'architecture institutionnelle de l'Union Européenne ?

Question n°2 : (Ordre Juridique Communautaire – 10 points) :

- Les relations entre la loi nationale et la loi européenne

ATTENTION : 12 PAGES MAXIMUM POUR LES DEUX QUESTIONS (SOIT TROIS COPIES DOUBLES)